



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Ostéopathie Médecine Manuelle



Durée
3 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine

Présentation

Le DU Ostéopathie et Médecine Manuelle délivré en trois ans a été créé en 1982 (pour le 90^e anniversaire de la création de l'Andrew Taylor Still Université de Kirksville Missouri) sous la responsabilité du doyen Pr Pierre Cornillot et du Dr Didier Feltesse qui l'a dirigé 30 ans. Le programme est progressif avec un **socle de connaissances** en première année : **éléments** de biomécanique et d'anatomie palpatoire, tests articulaire et techniques douces : TGO (Traitement Général Ostéopathique).

Suivi en deuxième année de **l'approfondissement des connaissances** avec des techniques spécifiques.

En en troisième année, **consolidation des connaissances**.

Ce programme est très complet et riche, dû à notre antériorité dans cette discipline.

L'Ostéopathie et la Médecine Manuelle ont une place croissante dans le diagnostic et le traitement des affections musculo-squelettiques communes. Son intérêt tient à son efficacité (niveau de preuves élevé en particulier dans les lombalgies communes), et à la simplicité de sa mise en œuvre dès lors qu'existent des praticiens qui sont médecins, correctement formés.

Objectifs

Objectifs

Le but de l'organisation du présent diplôme universitaire est d'assurer aux médecins de toutes qualifications, un standard de formation de qualité élevé et homogène.

L'intitulé « Médecine Manuelle – Ostéopathie » concerne les titulaires du doctorat en médecine :
médecins généralistes, rhumatologues et spécialistes en rééducation fonctionnelle.

Savoir-faire et compétences

Compétences visées

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :

- D'identifier les situations cliniques d'affections communes pouvant bénéficier d'un traitement manuel
- De reconnaître par des tests appropriés les contre-indications à la réalisation des thérapies manuelles
- De réaliser avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives et myotensives, applicables au rachis et aux membres, mais aussi les techniques fonctionnelles, fasciales
- D'évaluer l'efficacité de son traitement.



Organisation

Organisation

Organisation de la formation

Durée

Durée de la formation : 3 ans

Début des cours : Octobre

Fin des cours : Juin

Volume horaire global sur 3 ans : 464 heures

Enseignement théorique et pratique : 452 heures (volume annuel : 154,5 h.)

- Mémoire : 12 heures d'encadrement,
 - 150 traces d'apprentissage
- Journée Universitaire de Médecine Manuelle Ostéopathie (JUMMOB) : organisée un samedi du mois de janvier.

Dates des cours

Séminaires d'octobre à juin :

- Samedi 12 et Dimanche 13 Octobre 2024
- Samedi 16 et Dimanche 17 Novembre 2024
- Samedi 14 et Dimanche 15 Décembre 2024
- Samedi 11 et Dimanche 12 Janvier 2025
- Samedi 8 et Dimanche 9 Février 2025
- Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2025
- Samedi 5 et Dimanche 6 Avril 2025
- Vendredi 16 Mai (Mise au point structurelle) – 17-18 Mai 2025
- Vendredi 20 Juin 2025 (Journée de révisions)
- Examen : Samedi 21 Juin 2025 de 8h à 12h

Organisation

Enseignement réparti dans l'année sur 2 jours par mois (samedi et dimanche)

Site de formation : Université Sorbonne Paris Nord, Campus de Bobigny

- En mai, pour les étudiants de troisième année, deux vendredis sont ajoutés pour du structurel rachidien et périphérique de troisième niveau,
- En janvier la JUMMOB (Journée Universitaire de MMO de Bobigny) est obligatoire pour tous les étudiants. Elle se déroule un samedi.

Traces d'apprentissages

150 traces d'apprentissages : Les étudiants collectent au cours des trois années, des observations cliniques, le diagnostique, le traitement ainsi que le résultat immédiat. Précision, les traitements sont effectués aussi bien par l'étudiant que par un médecin ostéopathe enseignant ou tuteur.

Mémoire

Pouvant donner lieu à une thèse de médecine pour les étudiants de 3ème cycle (300 h.) OU à des travaux de recherche.

Programme

L'art.6 de l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux dispenses susceptibles d'être accordées en vue de la préparation au diplôme permettant d'user du titre d'ostéopathe, permet aux personnes titulaires du diplôme d'État de docteur en médecine d'être dispensées des UE 1, 2, 3 et 6, à l'exception du module 3.4 « législation ».

• UE 3 : Législation

UE 4.3 : Les principes fondamentaux du droit public et privé ; responsabilité civile, pénale, professionnelle, la notion d'exercice illégal ; l'ostéopathie en France et son champ d'intervention ; législation professionnelle

• UE 4 : Ostéopathie, fondements et concepts

UE 4.1 : Les modèles conceptuels de l'Ostéopathie, principes et fondements de l'Ostéopathie



UE 4.2 : Les fondements des diagnostics et traitements en ostéopathie

UE 4.3 : Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique

• **UE 5 : Pratique ostéopathique**

UE 5.2 : Palpation ostéopathique

UE 5.4 : Mise en œuvre des moyens de diagnostic et de traitements dans différentes situations

UE 5.5 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Membre inférieur

UE 5.6 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région lombo-pelvi-abdominale

UE 5.7 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région thoraco-scapulaire

UE 5.8 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Membre supérieur

UE 5.9 : Apprentissage des moyens de diagnostic, des traitements ostéopathiques et des techniques appropriées - Région cervico-céphalique

• **UE 7 : Développement des compétences de l'ostéopathe**

UE 7.1 : Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique

UE 7.2 : Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique

UE 7.3 : Réaliser une intervention ostéopathique et conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique

Directeur de l'enseignement pédagogique (responsable de la commission pédagogique) :

Dr Pascal MARGULIES - Médecin Ostéopathe - Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Tél : 06 51 18 28 45 - Mail : pascalmargulies@gmail.com

Équipe pédagogique :

Dr Martine ARNAUT - Médecin ostéopathe

Dr Marc BAILLARGEAT - Médecin ostéopathe

Dr Maurice BINIASZ - Médecin ostéopathe

Dr Alain CASSOURA - Médecin ostéopathe

Dr Sébastien CORNU - Médecin ostéopathe

Dr Jean HALLADE MASSU - Médecin ostéopathe

Dr Jean-Louis HELMLINGER - Médecin ostéopathe

Dr Jacques LELGOUARCH - Médecin ostéopathe

Dr Guillaume LEVAVASSEUR - Médecin ostéopathe

Dr Pierre MARGULIES - Médecin ostéopathe

Dr Jean-Baptiste MERCIER - Médecin ostéopathe

Dr Fabrice QUILLOU - Médecin ostéopathe

Dr. Alexis THEZE - Médecin ostéopathe

(l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

CONTACTS ET ACCES

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine

74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex

Bât. de l'Illustration, mezzanine – Bureau M. 110

Gestionnaire de formation :

Saliha KEDJAM - Tél : 01 48 38 76 01 - Mail : sec3-sante@univ-paris13.fr

Docteur Pascal MARGULIES - Tél : 06.51.18.28.45 - Mail : pascalmargulies@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h30 / 14h – 18h

Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances



- Formation sanctionnée par une épreuve orale à la fin de chacune des 3 années,
- Une session de rattrapage en octobre pour les 3 années,
- Le redoublement est autorisé mais sans possibilité de capitaliser les notes.

Traces d'apprentissages

150 traces d'apprentissages : Les étudiants collectent au cours des trois années, des observations cliniques, le diagnostic, le traitement ainsi que le résultat immédiat. Précision, les traitements sont effectués aussi bien par l'étudiant que par un médecin ostéopathe enseignant ou tuteur.

Mémoire

Pouvant donner lieu à une thèse de médecine pour les étudiants de 3ème cycle (300 h.) OU à des travaux de recherche.

Pour valider le DU d'Ostéopathie et médecine manuelle, les stagiaires doivent obtenir une note $\geq 10/20$ chaque année.

Validation

Diplôme Universitaire d'Ostéopathie et médecine manuelle.

Admission

Conditions d'admission

. Médecins en activité, généralistes ou spécialistes (médecins étrangers titulaires d'un diplôme équivalent)

. Étudiants en troisième cycle d'études médicales dès la deuxième année d'internat (les diplômes ne leurs seront délivrés qu'après soutenance et obtention de la thèse)

L'autorisation d'inscription est accordée sur le dossier par la commission pédagogique du DU.

Modalités de candidature

Pas d'inscriptions en année 1 et 2.

Et après

Insertion professionnelle

Principaux débouchés

Le diplôme est structuré afin de pouvoir délivrer :

- En fin de deuxième année après validation du contrôle de connaissance, une attestation de formation en Médecine Manuelle Ostéopathie,
- En fin de troisième année, l'obtention du DU d'Ostéopathie et médecine manuelle permet l'usage du Titre d'Ostéopathe après dépôt du diplôme au fichier ADEL de l'Agence Régionale de Santé du lieu d'exercice.

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Dr Pascal MARGULIES

☎ 06.51.18.28.45

✉ pascalmargulies@gmail.com

Contact administratif

Saliha KEDJAM

☎ 01 48 38 76 01

✉ sec3-sante@univ-paris13.fr

Coordination pédagogique

Laurie-Anne DEVOS

☎ 01.48.38.85.07

✉ coordo-du-diu@univ-paris13.fr